



Paris, le 15 février 2024

COMMUNIQUE

STOP AUX VIOLATIONS DES DROITS DES CITOYENS PALESTINIENS

Face à la campagne de démolitions iniques à l'œuvre dans le quartier de Silwan à Jérusalem Est, les collectivités territoriales françaises, membres du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine et du programme Jer'Est se mobilisent

Depuis 2005, **les habitants du quartier Silwan** (le plus densément peuplé de Jérusalem-Est, avec plus de 65 000 résidents) font face à des menaces constantes et des pressions violentes pour leur faire accepter le plan d'aménagement d'un jardin biblique sur plus de 70% des terrains du quartier. **Le 14 février dernier, les autorités israéliennes ont mis leurs menaces** à exécution en détruisant la maison de Fakhri Abu Diab, l'un des principaux leaders communautaires, qui lutte contre l'expulsion des habitants de Silwan.

C'est au cœur de ce quartier que se trouve le centre social et culturel Al Bustan, avec lequel 21 collectivités françaises coopèrent, dans le cadre du programme Jer'Est, soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Accueillant plus de 4 000 habitants, femmes, jeunes et enfants pour diverses activités dont le soutien psychologique, **ce centre est menacé de destruction.** Or, face à l'asphyxie et l'oppression de plus en plus fortes des autorités israéliennes sur les habitants du quartier, les actions du centre sont aujourd'hui plus que jamais indispensables.

La destruction illégale du 14 février dernier n'est pas la première puisque depuis octobre 2023, quatre ordres de démolition ont été exécutés, laissant ainsi une centaine de Palestiniens sans toit. **Elle ouvre la porte au processus de démolition de 150 maisons et à l'expulsion de plus de 1550 personnes démontrant la volonté des autorités israéliennes de chasser les Palestiniens de leurs terres et propriétés à Jérusalem-Est, en complète violation du droit international.** Causant un préjudice inacceptable pour les familles qui perdent leur foyer, leur sécurité et leur stabilité, ces démolitions exacerbent encore les tensions dans un contexte sécuritaire et humanitaire particulièrement dramatique à Gaza et en Cisjordanie.

Engagées dans des relations de coopération décentralisée avec Jérusalem-Est depuis plusieurs années, les collectivités territoriales françaises assistent impuissantes à ces violations répétées du droit international et des droits humains fondamentaux. **C'est pourquoi nous appelons les autorités israéliennes à mettre immédiatement fin à ces démolitions et à prendre des mesures concrètes pour prévenir de telles violations à l'avenir. De plus, nous demandons à l'Etat français de veiller à réaffirmer le respect du droit international et les résolutions des Nations Unies votées en faveur du peuple palestinien.**

Nous restons vigilants face à l'évolution de la situation à Silwan et réaffirmons notre engagement pour la paix, le respect du droit international et des droits humains.

Le Bureau exécutif du RCDP

Fanny SALLE, Présidente du RCDP,
Conseillère départementale de la Loire
Atlantique

Patrice LECLERC, vice-président, Maire
de Gennevilliers

Fabienne DELETANG, vice-présidente,
Maire adjointe ville de Rezé

Jacques PICARD, trésorier, Conseiller
municipal délégué Corbeil-Essonnes